

**AVIS DE CONCOURS
- SESSION 2021 -
Recrutement de personnels enseignants, d'éducation,
psychologues**

Bureau DEC6 - Bureau des concours de recrutement des personnels enseignants

Les inscriptions aux concours suivants :

- de personnels enseignants des premier et second degrés ;
- de conseillers principaux d'éducation ;
- des psychologues de l'éducation nationale ;

seront enregistrées par INTERNET sur le site :

- Pour les personnels enseignants :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>
- Pour les CPE :
<https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-de-conseillers-principaux-d-education-cpe-6719>
- Pour les PsyEn :
<https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-des-psychologues-de-l-education-nationale-11264> ;

**Du mardi 13 octobre 2020, à partir de 12 heures
Au jeudi 12 novembre 2020, à 17 heures, heure de Paris,**

Aucune inscription ou modification d'inscription par internet ne peut être acceptée après le jeudi 12 novembre 2020, 17 heures, heure de Paris.

Les candidats doivent impérativement se reporter au B.O.E.N n°38 du 8 octobre 2020 afin de prendre connaissance de la note de service MENH2026475N du 05/10/2020 précisant les modalités d'organisation au titre de la session 2021.

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo38/MENH2026475N.htm>

Il est recommandé aux candidats de veiller à respecter les dates de remise de dossier d'inscription, pièces jointes, pièces complémentaires qui leur seront communiquées :

- Sur le serveur d'inscription
- Sur la confirmation d'inscription
- Sur la liste des pièces demandées

Par ailleurs, vous pouvez consulter ce calendrier sur le site de l'académie d'Amiens à l'adresse suivante :
<https://www.ac-amiens.fr/149-enseignement-education-et-orientation.html>